

Le 11 octobre 2011

Séance régulière du conseil de la Ville de Cap-Santé, tenue ce 11 octobre 2011 à 19h00 au lieu ordinaire des délibérations, 194 route 138 à Cap-Santé et ce, en conformité avec la Loi sur les cités et villes pour la province de Québec.

Sont présents M. le maire Jean-Yves Nobert ainsi que les membres du conseil des districts numéros :

1- M. Gilles Papillon
3- M. Mario Denis
6- M. Michel Bertrand

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de M. le maire Jean-Yves Nobert.

La secrétaire-trésorière est aussi présente.

(11-10-344)

Ordre du jour

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-10-345)

Séance régulière du 12 septembre 2011 – Procès-verbal - Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 12 septembre 2011.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

QUESTIONS DU PUBLIC NE FAISANT PAS L'OBJET DE CORRESPONDANCE

(11-10-346)

C.C.U. – Séance du 3 octobre 2011– Entérinement

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil entérine le procès-verbal de la séance du C.C.U tenue le 3 octobre 2011 et fait siennes les recommandations y apparaissant.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-10-347)

Versement de la subvention de 500\$ pour l'activité Marché public à Cap-Santé au Comité touristique

ATTENDU QUE la ville de Cap-Santé a fait une demande de subvention au CLD de Portneuf via le programme FAIM pour l'activité de Marché public à Cap-Santé tenue le 11 septembre 2011;

**IL EST
PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil verse la subvention de 500\$ reçue via le programme FAIM du CLD de Portneuf au Comité touristique pour l'activité de Marché public tenue le 11 septembre 2011.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-10-348)

Mandat à une firme d'ingénieurs pour la mise à jour du «Plan d'intervention»

ATTENDU QUE le ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire doit approuver la programmation des travaux prescrits par le plan d'intervention;

ATTENDU QUE la ville de Cap-Santé a l'obligation de déposer un plan d'intervention au ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour obtenir les fonds provenant de la taxe d'accise;

**IL EST
PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil octroie un contrat à la firme d'ingénieurs BPR pour la mise à jour du «Plan d'intervention » de la ville de Cap-Santé, conformément à sa proposition datée du 15 septembre 2011 pour un montant de 21 900\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-10-349)

Participation au «Souper aux Huîtres 2011» - Fondation d'aide au sport amateur de Portneuf (FASAP)

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise l'inscription de deux personnes à l'activité « Souper aux Huîtres 2011 » pour un montant de 130\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents

(11-10-350)

Demande de dérogation mineure - 16, rue du Manoir

ATTENDU QUE ce conseil considère que le demandeur a d'autres solutions que celle proposée pour installer un réservoir à propane;

ATTENDU QUE la dérogation mineure demandée fait l'objet d'une recommandation défavorable de la part du Comité consultatif d'urbanisme;

**IL EST
PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil refuse la dérogation mineure demandée par le propriétaire du 16, rue du Manoir à Cap-Santé en ce qui a trait à l'installation d'un réservoir à propane.

(11-10-351)

Demande dans le cadre du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 9, Vieux Chemin

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

IL EST

PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis

APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand

ET RÉSOLU

QUE ce conseil autorise la modification de la porte de la façade de la maison, le remplacement des fenêtres à l'étage, la peinture des fenêtres au rez-de-chaussée, la peinture d'une partie extérieure de la maison et la modification de la porte du cabanon au 9 Vieux Chemin.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-10-352)

Résolution d'appui au projet «Haltes marines du Chemin du Roy dans Portneuf»

CONSIDÉRANT QUE les municipalités riveraines de la MRC de Portneuf souhaitent mettre en place un réseau de haltes marines sur le Chemin du Roy dans Portneuf;

CONSIDÉRANT QUE le projet permettra de faire découvrir et de mettre en valeur les sites naturels offrant un contact avec le fleuve Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Cap-Santé a l'intention de participer au projet;

CONSIDÉRANT QU'un comité formé de représentants des cinq municipalités riveraines travaillera à la réalisation de ce projet;

IL EST

PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis

APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon

ET RÉSOLU

QUE la ville de Cap-Santé appuie le projet et les demandes de financement s'y rattachant (CRÉ – FDR volet 2 et Pacte rural);

QUE la ville de Cap-Santé contribuera à la réalisation du projet pour un montant maximal de 1 000 \$ en plus de sa contribution en services pour la mise en place du projet;

QUE le conseiller Michel Bertrand soit nommé représentant pour la Municipalité de Cap-Santé au sein du comité qui travaillera à la réalisation du projet.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-10-353)

Participation aux formations de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ)

PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon

APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin

ET RÉSOLU

QUE ce conseil autorise l'inscription de la directrice générale et des conseillers intéressés par les formations proposées par la Mutuelle des municipalités du Québec les 24, 25, 26 et 27 octobre 2011, le tout tel que décrit dans le document présenté par la directrice générale et autorise également le remboursement des dépenses de déplacements et de repas.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil

AVIS DE MOTION

M. le conseiller Gilles Papillon donne avis qu'il présentera lors d'une séance ultérieure un projet de règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil.

(11-10-354) Participation à «Séance d'information sur les perspectives d'avenir pour le secteur forestier et les enjeux futurs pour la main d'œuvre pour la région de la Capitale-Nationale» - 14 octobre 2011

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise les frais de déplacement liés à la participation à la « Séance d'information sur les perspectives d'avenir pour le secteur forestier et les enjeux futurs pour la main d'œuvre pour la région de la Capitale-Nationale » au conseiller M. Michel Bertrand.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-10-355) Appel de projets pour le Pacte rural 2012 – volet local et régional

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil mandate la directrice générale pour déposer une candidature au programme «Pacte rural 2012 – volet régional» pour le projet de halte routière ornithologique à Cap-Santé (secteur ouest).

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-10-356) Planification d'une journée «Portes ouvertes» à la Maison des générations

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil détermine la journée du samedi 12 novembre 2011 entre 13h et 17h comme journée porte ouverte à la population de Cap-Santé et accorde un budget d'organisation de 500\$.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-10-357) Création d'un poste d'adjointe administrative, nomination de Madame Véronique Lille au poste d'adjointe administrative et autorisation de signer un contrat de travail avec Mme Lille

ATTENDU QUE le poste d'agent(e) aux dossiers administratifs de la ville de Cap-Santé est vacant depuis le 15 avril 2011;

ATTENDU qu'une nouvelle directrice générale a été embauchée le 6 juin 2011;

ATTENDU que la nouvelle directrice générale a évalué les besoins du département d'administration générale;

ATTENDU QUE le conseil désire combler le poste laissé vacant le 15 avril 2011;

**IL EST
PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise la création d'un poste d'adjointe administrative et qu'il nomme Madame Véronique Lille audit poste aux conditions salariales suivantes :

- Pour la période du 10 octobre au 31 décembre 2011 : taux horaire de 24,80\$
- Pour la période du 1 janvier au 9 avril 2012 : taux horaire de 24,80\$ majoré de l'augmentation annuelle consentie par le contrat de travail des employés non cadres de la ville de Cap-Santé
- Du 10 avril 2012 au 31 décembre 2012 : Taux horaire de la période précédente majoré de 5,1%

Ce poste est permanent à temps plein avec une période de probation de six mois et fait partie intégrante du contrat de travail des employés non cadres de la ville de Cap-Santé.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-10-358)

Autorisation pour procéder au processus d'embauche d'un ou d'une secrétaire-comptable

ATTENDU la nomination de Madame Véronique Lille au poste d'adjointe administrative laissant ainsi vacant le poste de secrétaire-comptable;

ATTENDU QUE le conseil désire combler le poste de secrétaire-comptable;

IL EST

PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand

APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon

ET RÉSOLU

QUE ce conseil autorise la directrice générale à procéder à un processus de recrutement pour le poste de secrétaire-comptable à la ville de Cap-Santé.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-10-359)

Délégation de pouvoir à la directrice générale et à la fonctionnaire désignée à l'urbanisme pour émettre des constats d'infraction en application d'un règlement pris en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement

ATTENDU QU'en vertu de l'article 86 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q. c. Q-2), il est du devoir des municipalités d'exécuter et de faire exécuter les règlements du gouvernement adoptés en vertu de cette loi qui édicte que tel règlement ou certains articles de ce règlement sont appliqués par les municipalités ;

ATTENDU QUE le 11 juin 2009, l'Assemblée nationale du Québec a adopté le projet de loi no 127 *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection* ;

ATTENDU QUE l'adoption de ce projet de loi a eu pour conséquence de modifier la *Loi sur la qualité de l'environnement* par l'insertion de l'article 112.0.1 qui prévoit que toute poursuite pénale pour une infraction à une disposition d'un règlement pris en vertu de cette loi et dont l'application relève d'une municipalité peut maintenant être intenté par cette municipalité lorsque l'infraction est commise sur son territoire et que, le cas échéant, cette poursuite peut être prise devant la Cour municipale compétente ;

ATTENDU QUE la disposition législative précitée est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2011 par le décret 684-2011 ;

EN CONSÉQUENCE IL EST :

PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand

APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis

ET RÉSOLU

QUE ce conseil autorise la directrice générale et la fonctionnaire désignée à l'urbanisme ainsi que toute personne assurant l'intérim de ces postes, à émettre des constats d'infraction afin d'entreprendre toute poursuite pénale suite à la contravention à une disposition d'un règlement pris en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* et dont l'application relève de la Ville de Cap-Santé ;

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-10-360)

Autorisation de procéder à un appel d'offres sur invitation pour les travaux de pavage pour le stationnement de la Maison des générations et autorisation de la dépense maximale à y accorder

ATTENDU que les travaux de pavage du stationnement font partie intégrante du projet accepté par ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire;

ATTENDU que les conditions du programme de financement du projet de construction de la Maison des générations obligent la complétion des travaux pour le 31 octobre 2011;

**IL EST
PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise la directrice générale à procéder à un processus d'appel d'offres sur invitation pour les travaux de pavage de la Maison des générations et que ce conseil autorise également la directrice générale à octroyer le contrat de services au plus bas soumissionnaire, le tout pour un montant maximal de 30 000\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-10-361)

Autorisation de signer l'entente avec Promohab concernant l'entretien de l'émissaire pluvial du développement Noreau

ATTENDU que Promohab a utilisé une infrastructure à être cédée à la ville de Cap-Santé à la fin des travaux en vertu du règlement 10-173 à d'autres fins que celles prévues dans ledit règlement lors de travaux réalisés en août 2011,

**IL EST
PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise la directrice générale à signer une entente avec Promohab, le tout tel que présenté dans le document soumis par les procureurs de la ville de Cap-Santé en date du 23 septembre 2011.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-10-362)

Autorisation de signer les ententes de services avec les fournisseurs du Service des loisirs

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil mandate la directrice générale pour signer les ententes de services avec les fournisseurs inclus dans la programmation des loisirs de l'automne 2011.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-10-363)

Finalisation du paiement du tracteur de déneigement

ATTENDU que le directeur des travaux publics de la ville de Cap-Santé confirme la finalisation des services liés à la confection d'un tracteur de déneigement par l'entreprise Trudel & Piché;

ATTENDU que le directeur des travaux publics de la ville de Cap-Santé confirme la satisfaction complète de l'équipement livré par l'entreprise Trudel & Piché;

**IL EST
PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise la libération de la retenue liée au contrat de services de l'entreprise Trudel & Piché pour la confection d'un tracteur de déneigement.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-10-364)

30-32 rue Notre-Dame - Mandat à une firme d'avocats pour préparer les recours judiciaires requis incluant la démolition de l'immeuble

ATTENDU QUE la ville de Cap-Santé dispose des pouvoirs qui lui sont octroyés par la *Loi sur les compétences municipale* (L.R.Q. c. C-47.1) et la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q. c. A-19) ;

ATTENDU QUE plusieurs plaintes ont été reçues des résidents entourant l'immeuble du 30-32, rue Notre-Dame ;

ATTENDU QUE la fonctionnaire désignée à l'urbanisme de la ville a inspecté l'immeuble et a constaté la vétusté de celui-ci, l'état insalubre des lieux ainsi que la présence d'herbes hautes et d'amoncellements de différents objets qui constituent des nuisances ;

ATTENDU QUE la Ville a tentée de s'entendre avec les propriétaires de l'immeuble afin que ceux-ci procèdent à la démolition de leur immeuble et au nettoyage de leur terrain ;

ATTENDU le défaut des propriétaires de respecter les engagements qu'ils avaient pris à l'égard de la Ville à cet effet ;

ATTENDU le mandat octroyé à des experts par la Ville afin d'évaluer la condition de l'immeuble ;

ATTENDU QUE pour la Ville, la démolition apparaît le seul remède possible dans les circonstances ;

EN CONSÉQUENCE IL EST :

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil constate que l'immeuble du 30-32, rue Notre-Dame comporte des causes d'insalubrité résultant du fait qu'il est inhabité, qu'il ne fasse manifestement plus l'objet d'aucun entretien, qu'il est vétuste et que celui-ci est laissé dans un état de délabrement rendant celui-ci impropre à l'habitation ;

QUE ce conseil constate la présence de nuisances sur l'immeuble du 30-32, rue Notre-Dame et ce, en raison des herbes hautes et des amoncellements de divers objets, détritiques, débris qui constitue des nuisances au sens commun du terme, mais également en vertu du Règlement RMU-07 concernant les nuisances, paix et bon ordre de la Ville de Cap-Santé ;

QUE ce conseil mandate Morency, Société d'avocats, s.e.n.c.r.l. afin d'entreprendre le recours judiciaire approprié devant la Cour supérieure afin qu'il soit ordonné aux propriétaires de procéder à la démolition de l'immeuble du 30-32, rue Notre-Dame et à défaut par les propriétaires d'y procéder dans le délai imparti, de demander que la ville soit autorisée à y procéder aux frais des propriétaires de l'immeuble ;

QUE dans le cadre du recours judiciaire précédemment mentionné, Morency, Société d'avocats, s.e.n.c.r.l. est également mandatée pour obtenir les ordonnances nécessaires afin que cesse toute contravention au Règlement RMU-07 concernant les nuisances, paix et bon ordre de la Ville de Cap-Santé ;

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présent.

(11-10-365) **Versement des revenus de location des maisonnettes de l'année 2010 au Comité du Noël d'Antan**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le versement des revenus de location des maisonnettes de l'année 2010 au Comité du Noël d'Antan, le tout représentant une somme de 6 000\$.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-10-366) **Achat de sable et de sel pour l'entretien des rues pour l'hiver 2011-2012**

ATTENDU que la ville de Cap-Santé opère elle-même les activités de déneigement de son territoire;

**IL EST
PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise une dépense maximale de 27 500\$ plus les taxes applicables pour l'achat de sel et de sable pour l'entretien des rues municipales pour l'hiver 2011-2012.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-10-367) **Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches – Demande d'appui**

ATTENDU l'annonce du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine le 15 juin 2011 à l'effet de modifier le statut de «bibliothèque publique affiliée au Réseau BIBLIO CNCA» à «bibliothèque publique autonome» pour les bibliothèques desservant 5 000 habitants et plus à compter de 2013;

**IL EST
PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil donne son appui à la démarche du comité de travail à être formé par le Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches pour le dépôt d'un mémoire au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCF) en vue de demander la suspension de la décision de ne plus subventionner le réseau BIBLIO CNCA pour les municipalités de 5 000 habitants et plus en attendant les conclusions du comité de travail qui sera mis sur pied pour préparer un mémoire de réflexion sur la politique du MCCF à cet égard.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Modification du règlement RMU-05-05

AVIS DE MOTION

M. le conseiller Gilles Papillon donne avis qu'il présentera lors d'une séance ultérieure un projet de règlement concernant une modification au règlement RMU-05-05.

(11-10-368) **Service incendies – Demande d'autorisation pour sollicitation de commerces locaux**

ATTENDU qu'à chaque année le Service incendies de la ville de Cap-Santé procède à une distribution de bonbons à la fête d'Halloween;

**IL EST
PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil mandate la directrice générale pour rédiger une lettre qui autorise le Service incendies de la ville de Cap-Santé à solliciter des marchands locaux pour une commandite de bonbons qui servira à une distribution en l'occasion de la fête d'Halloween 2011 à Cap-Santé.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-10-369) Comptes payés et à payer au 30 septembre 2011

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil entérine les comptes payés au 30 septembre 2011 pour un montant de 8 686,63\$ et autorise le paiement des comptes à payer au 30 septembre 2011 pour un montant de 163 160,97\$.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-10-370) Ponceau Mme Marie Lapointe (31, route 138) – demande d'autorisation au ministère de l'Environnement

ATTENDU que la réfection du ponceau sis devant le 31 route 138 à Cap-Santé implique des travaux dans un cours d'eau verbalisé au sens de la Loi;

ATTENDU que la MRC de Portneuf est l'instance qui est responsable de la gestion des cours d'eau au sens de la Loi;

**IL EST
PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil mandate la directrice générale pour entamer un processus de demande d'autorisation de travaux auprès ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs en collaboration avec la MRC de Portneuf.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-10-371) Appui pour la continuité des opérations du Centre de sauvetage maritime de Québec

ATTENDU la décision annoncée par la Garde côtière canadienne de fermer en 2012 son centre de sauvetage maritime de Québec et d'en transférer les opérations à Halifax et Trenton;

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil donne son appui au Centre de sauvetage maritime du Québec dans la poursuite de ses opérations.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-10-372) 6 à 8 des bénévoles de Cap-Santé

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil détermine le vendredi 2 décembre 2011 comme date pour tenir l'événement «6 à 8 des bénévoles».

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-10-373) **Installation d'une barrière à l'école anglaise**

ATTENDU que la ville de Cap-Santé prévoit mettre à niveau l'aire de jeux sise dans le parc juxtaposé à l'École anglaise,

**IL EST
PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le Service des travaux publics à effectuer les travaux nécessaires à l'installation d'une barrière avec une porte à l'École anglaise de Cap-Santé.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents

(11-10-374) **Nettoyage du fossé dans le rang de l'Enfant-Jésus – Demande de M. Florent Leclerc**

ATTENDU la demande de nettoyage du fossé de la part de M. Florent Leclerc (Ferme Floroma) en date du 5 octobre 2011;

ATTENDU que le Service des travaux publics effectuera prochainement des travaux de nettoyage de fossés dans ce secteur;

**IL EST
PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le Service des travaux publics à fournir l'équivalent d'une heure de travail de machinerie pour effectuer le nettoyage du fossé sis dans le rang de l'Enfant-Jésus à la limite administrative de la ville de Pont-Rouge, le long de la propriété de M. Florent Leclerc.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-10-375) **Plainte au 52 route 138**

ATTENDU l'existence du Règlement RMU-07-01 concernant les nuisances de la ville de Cap-Santé;

ATTENDU plusieurs plaintes de citoyens concernant le 52, route 138 à Cap-Santé;

ATTENDU plusieurs avertissements verbaux et écrits transmis au propriétaire du 52, route 138 à Cap-Santé,

**IL EST
PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil mandate la fonctionnaire désignée à l'urbanisme pour délivrer un constat d'infraction au propriétaire du 52, route 132.

(11-10-376) **Plainte au 136, Chemin du Bois-de-l'Ail**

ATTENDU l'existence du Règlement de zonage # 405 de la ville de Cap-Santé,

ATTENDU plusieurs plaintes de citoyens concernant le 136, Bois-de-l'Ail à Cap-Santé,

ATTENDU plusieurs avertissements verbaux et écrits transmis aux propriétaires du 136, Bois-de-l'Ail à Cap-Santé,

**IL EST
PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil mandate la fonctionnaire désignée à l'urbanisme pour délivrer un constat d'infraction aux propriétaires du 136, Bois-de-l'Ail.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents

PÉRIODE RÉSERVÉE AU CONSEIL

RAPPORT DES COMITÉS

QUESTIONS ET REMARQUES DES MEMBRES DU CONSEIL

QUESTIONS DU PUBLIC SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, certifie, par les présentes, qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-avant ont été autorisées.

Nancy Sirois
Secrétaire-trésorière

(11-10-377)

Levée de la séance – Adoption à 21h28

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE la présente séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Maire

Secrétaire-trésorière